



Taux actuels de **d'émaciation** : 1.3% **retard de croissance** : 39% **Proportion souffrant d'insuffisance pondérale** : 11.8%

Source : Gouvernement malawien (SMART, 2018)

Bons résultats

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (11.7 % des dépenses publiques en 2018) correspondent aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- L'État encourage des services de vulgarisation et de recherche agricoles variés, et les organisations d'agriculteurs locales participent à l'établissement des priorités des politiques. Le système de vulgarisation est efficace et atteint les agriculteurs pauvres de façon satisfaisante. Les politiques, stratégies et mécanismes gouvernementaux visent à assurer l'égalité hommes-femmes dans l'accès aux services de vulgarisation.
- Malawi : comparée à celle d'autres pays de l'HANCI, la politique nationale de développement à moyen/long terme de ce pays (Malawi Growth and Development Strategy III) accorde une grande importance à la nutrition.
- Malawi : ce pays a créé une ligne budgétaire distincte pour la nutrition, rendant possible la transparence et la responsabilisation des dépenses.
- La stratégie/politique nationale en matière de nutrition fixe des objectifs de nutrition assortis de délais et un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques a été mis en place.
- Malawi : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2015-2016.
- Malawi : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.
- Malawi : 97.6% des femmes de 15 à 49 ans ont rêté vues, au moins une fois pendant leur grossesse, par un agent de santé qualifié en 2017.
- Malawi : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation est bon.

Points à améliorer

- Malawi : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (9.8% des dépenses publiques en 2017) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Malawi : dans ce pays, la loi n'accorde pas aux femmes les mêmes droits économiques qu'aux hommes. Hommes et femmes jouissent des mêmes droits d'accès à la propriété des terres agricoles, mais la loi n'est pas effectivement appliquée et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Le faible accès à des installations sanitaires améliorées (55.1% en 2016) entrave l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Malawi : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est médiocre.
- Malawi : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.
- Le taux d'enregistrement des naissances (67% en 2015-2016) est faible, freinant potentiellement l'accès des enfants à des services publics importants tels que la santé et l'éducation.

**Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)****Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales ¹	11.7%	2018	2e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales ²	9.8%	2017	13e

Politiques

Accès à la terre (sécurité foncière) ³	Moyen	2019	24e ex aequo
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles ³	Bon	2019	5e
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	67%	2015-2016	24e
Fonctionnement des systèmes de protection sociale ³	Médiocre	2018	25e ex aequo

Lois

Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ³	Bon	2019	1er ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) ⁴	Dans la loi, pas dans la pratique	2019	3e ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques ⁴	Pas dans la loi	2019	16e ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Non	2014	26e ex aequo

¹ Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la l'agri. (énoncés dans la Déclaration de Maputo de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

² Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (énoncés dans la Déclaration d'Abuja de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

³ Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

⁴ Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)**Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Oui	2019	1er ex aequo

Politiques

Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	75%	2018	20e
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2012	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	88.7%	2017	13e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	55.1%	2016	11er
Visites médicales pour les femmes enceintes	97.6%	2017	7e ex aequo
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement ¹	Grande	2017-2022	7e
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2015-2016	1er ex aequo

Lois

Consécration du CICS [^] dans le droit interne ²	Largement consacre dans le droit	2019	13e ex aequo
--	----------------------------------	------	--------------

¹ Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

² Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

[^] Code international de commercialisation des substituts du lait maternel